



La Subya

COMPLICES DE SOINS

Prestations pour appartements
avec encadrement



La Subya est un espace de soins collaboratif, dédié aux soins corporels et sensoriels, La Subya est également une plateforme d'échange, d'écoute et de services dédiés aux aînés.es. Dans ce cadre, La Subya propose des prestations d'accompagnement sur-mesure dans les appartements avec encadrement.

Compétences et qualifications professionnelles du personnel d'encadrement

Les prestations sont fournies par du personnel qualifié et/ou expérimenté dans le domaine de la personne âgée. Les prestations sont fournies tout au long de l'année. Afin de garantir la qualité des prestations, un(e) référent(e) certifié(e) ASE est désigné par immeuble. Ses remplacements sont assurés par un professionnel de formation équivalente. Un cahier des charges spécifique définit les tâches et responsabilités ainsi que l'organisation mise en place pour assurer le relai d'informations entre les professionnels de La Subya.

Catalogue de prestations et tarification

Aide à la transition

- Accueil et accompagnement le jour de l'emménagement du locataire
- Aide à l'intégration des nouveaux locataires et de leurs proches les semaines qui suivent leur emménagement
- Remise d'une plaquette informative
- Présentation des locaux et leur utilisation
- Explication des moyens de sécurité
- Présentation des activités sociales et personnalisées proposées
- Présentation des autres locataires et des personnes amenées à intervenir dans l'immeuble

Visites de convivialité

Visite hebdomadaire de chaque locataire d'une durée d'env. 15' dans son logement afin d'entretenir des liens privilégiés de confiance et conserver une trace écrite des entretiens afin d'identifier les besoins, les centres d'intérêt et de détecter les éventuelles difficultés

Mise à disposition de moyens techniques de sécurité

Le titulaire de la reconnaissance fournit les moyens techniques de sécurité, y compris

le système d'alarme et ses coûts. La Subya n'intervient pas en tant que personne de 1er recours, ni en cas de déclenchement du système d'alarme.

Présence régulière dans l'immeuble et organisation d'activités sociales

- Présence hebdomadaire d'un intervenant d'accompagnement (ASE) Subya dans l'immeuble
- Présence dans l'immeuble 1x/mois d'un professionnel du domaine administratif/social à disposition des locataires pour des questions spécifiques
- Recensement des intérêts des locataires en matière d'animation
- Animation d'activités pratiques, manuelles et culturelles en favorisant la dynamique de groupe
- Animation d'activités en lien avec la prévention de la santé (atelier mémoire, prévention des chutes par la mobilité, alimentation)
- Mise à jour du panneau d'information des activités prévues en veillant à ce qu'il soit lisible et adapté à la vision des personnes âgées

Détection des difficultés et orientation vers des ressources externes

- Identification des éventuelles difficultés des locataires et orientation vers les ressources externes (AROSS, repas à domicile, autres)
- Rencontre et soutien des proches aidants

Déploiement des prestations d'encadrement

Les activités individuelles et collectives sont répertoriées afin d'assurer le suivi et la traçabilité. Les comptes rendus permettent d'évaluer la pertinence des activités proposées et de détecter des difficultés (médicales, sociales, familiales, autres) chez un.e locataire. Un colloque interne à la Subya a lieu de manière hebdomadaire afin de planifier et organiser les activités. Notre participation aux séances de réseau réunissant les différents intervenants permet de transmettre nos observations et favorise une connaissance approfondie des besoins et attentes des locataires.

Autres prestations proposées en sus du forfait

Transport et accompagnement médicaux et non médicaux (coiffeur, physio etc.)

- Achat de produits courants
- Lecture individuelle
- Récit de vie
- Demandes anticipées selon le concept « GoWish »
- Soins de bien-être (massage, manucure, soin des pieds, Reiki etc.)
- Atelier de paroles dédié aux problématiques liées au deuil

Le partage de valeurs sont le fondement d'une vision commune de la bienveillance

La charte de La Subya définit un cadre éthique que thérapeutes et autres acteurs œuvrant au sein de l'espace s'engagent à suivre, afin d'assurer la qualité humaine de prise en charge et de collaboration.

Respect de la personne

Chaque client a un droit au respect et à la dignité quelque soit son origine, ses ressources et capacités, ses croyances. Les soins se déroulent dans un respect mutuel entre thérapeute et client. L'intuition est considérée comme un outil permettant de guider la relation.

Confidentialité et discrétion

La confidentialité sur les données personnelles des clients, les prestations fournies ainsi que les contenus des discussions est garantie, au sein et en dehors de l'espace. Des échanges entre professionnels intervenant au sein de l'espace, sans pourtant révéler l'identité des clients, peuvent être menés dans le but de proposer des pistes de thérapies aux clients.

Neutralité religieuse, politique et philosophique

La neutralité précitée s'applique pour toute personne, qu'il s'agisse de clients – adultes ou enfants – ainsi que tout collègue thérapeute. Les thérapeutes s'engagent au non-jugement et à la distance professionnelle indispensable à toute prestation à l'humain.

Honnêteté

Œuvrer au sein d'un groupe et prodiguer des soins à des personnes possiblement vulnérables impose transparence et honnêteté. Chaque thérapeute agit en fonction de ses compétences, reconnaît et respecte ses limites.

Positivité

Un état d'esprit positif et constructif est indispensable à l'accueil d'un client qui vient se ressourcer.

Partage et collaboration

L'essence de la Subya est de réunir différents thérapeutes d'horizons variés afin de bénéficier de la plus-value d'une réflexion collective. Le partage au sens large entre thérapeutes favorise l'enrichissement mutuel et le développement qualitatif des prestations fournies à la clientèle.